



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 76071

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le projet de lancement d'un plan de vidéoprotection dans les transports en Île-de-France et aux abords des lycées. En effet, la campagne régionale francilienne a montré une forte demande de sécurité, portée par différentes listes, notamment à droite et au centre, et réclamée par les usagers des réseaux de bus, mais aussi dans les gares. Il a d'ailleurs été proposé que la première rame de chaque train puisse être ainsi équipée de cette vidéosurveillance à destination des voyageurs les plus fragiles, comme les femmes, les enfants et les personnes âgées. L'implantation de la vidéosurveillance aux abords des lycées pourrait très utilement être systématiquement développée dans le cadre du plan national, établi en étroite concertation avec son collègue de l'éducation nationale. L'Association des régions de France aurait également un rôle déterminant à jouer. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76071

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3855

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)